Les radars du jour

Matin : Forbach, RD22, RD24, RD656, RD674 ; Metz, RD60, RD918, Mondelange ; Sarreguemines, RD652 ; Château-Salins, RD656, RD661, RD674, RN61. De 6h à 8h, A31 nord et sud. De 8h30 à 10h30, A30 et A31nord. De 11h à 12h, A30.

Après midi : Forbach ? RD30, RD31, RD603, RD910 ; Thionville, RD15, RD1, RD653 ; Metz, RD1, RD52, RD67, RD603, RD953, RD954 ; Sarrebourg, RD955, RN4 ; Boulay, RD20, RD910, RN33, A320. De 13h15 à 15h, RN431. De 15h30 à 17h30, A31 sud. De 18h à 19h15, A31. Boulay et Bouzonville.

Journée : Saint-Avold.

À NOTER

Portes ouvertes à l'Aroeven

L'Association régionale des œuvres éducatives et de vacances de l'Education nationale (Aroeven) de Nancy-Metz organise demain une journée portes ouvertes. L'événement aura lieu de 14 h à 17 h, au 28 rue de Saurupt à Nancy. A cette occasion, l'organisme présentera son nouveau catalogue de séjours printemps-été 2010 et les différentes aides possibles. Les personnes intéressées pourront se munir de leur avis d'imposition ou de leur notification de la Caf (Caisse d'allocations familiales) pour que l'Aroeven calcule le montant de leurs aides. L'entrée est gratuite et ouverte à tous.

Récupération de points sur le permis

• **L'Automobile-Club de la Moselle** organise, chaque mois, des stages destinés aux conducteurs qui ont perdu au moins quatre points sur leur permis de conduire. Le déroulement de ces stages est assuré par des animateurs agréés par le ministère des Transports. Ils sont dispensés dans ses locaux de Marly, dans la banlieue messine. Toute personne ayant suivi l'une de ces sessions de formation récupère automatiquement quatre points sur son permis de conduire. Les nouveaux titulaires du permis de conduire probatoire doté d'un capital de six points (obtention du permis de conduire depuis le 1er mars 2004) ont l'obligation de suivre un stage s'ils ont commis pendant le délai probatoire une infraction ayant donné lieu à une perte d'au moins trois points. Les prochaines sessions disponibles se tiendront : jeudi 11 et vendredi 12 mars, jeudi 25 et vendredi 26 mars, jeudi 15 et vendredi 16 avril, jeudi 22 et vendredi 23 avril. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes au siège de l'Automobile-Club (effectue également les tests psychotechniques en cas de retrait de la totalité des points ou en cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire prononcée en application du code de la route).

Automobile-Club de la Moselle, 10, rue de la Ferme-Saint-Ladre, BP 60050 57151 Marly. Tél. : 03 87 66 80 15.

• **La Prévention routière** organise des stages de sensibilisation des conducteurs dans le cadre de la loi sur le permis à points. Ces stages, d'une durée de deux jours, ont pour objectif de faire récupérer des points aux conducteurs. Le coût est de 250 €. Les prochains stages auront lieu à Thionville les 8 et 9 avril ; à Metz les 8 et 9 mars et les 22 et 23 mars.

Prévention routière, 10, avenue Leclerc- de-Hautecloque 57000 Metz. Tél. : 03 87 66 35 30.

Football à Milan

L'association Milan-Club Lorraine-Sarre organise un déplacement en bus au stade San Siro de Milan pour assister à la rencontre de football opposant le Milan AC à Naples. Ce match est programmé le dimanche 21 mars. Les organisateurs prévoient de laisser quartier libre aux visiteurs durant toute la journée. Ramassages à Thionville, Forbach, Sarreguemines et Phalsbourg.

Inscriptions : tél. : 06 33 68 97 91

CONSEIL GÉNÉRAL

2010, l'année des ouvertures

De l'ouverture du Center Parcs à celle de Pompidou-Metz en passant par la nouvelle Enim, Philippe Leroy s'est laissé aller à certain enthousiasme, lors cette première session 2010, hier.

Il a flirté avec le lyrisme sans jamais vraiment y succomber. N'empêche, le président UMP Philippe Leroy voit avant tout l'année 2010 comme celle d'un nouvel élan pour le département. A son habitude, il a lu dans le recensement Insee, qui établit, malgré les plus sombres prévisions, que la Moselle dépasse toujours le million d'habitants (1 039 000) – « *le seul en Lorraine qui progresse* » – la confirmation « *de [sa] politique* ». Mieux, 2010 augure selon lui « *d'une attractivité économique, culturelle et territoriale renouvelée* ».

Dans un inventaire à la Prévert qu'il prend plaisir à détailler comme on savoure d'avance une gourmandise, Philippe Leroy a pris son calendrier et coché de nombreuses dates-clés. Comme l'inauguration le 4 juin du Center Parcs du domaine des Trois Forêts avec « *ses 6 380 lits et 5 730 touristes présents en continu sur l'année* », dans le « vaisseau amiral européen » du groupe Pierre et Vacances, moins d'un mois après celle du Pompidou-Metz, l'autre locomotive d'une Moselle revigorée. La nouvelle Ecole nationale d'ingénieur de Metz (Enim) et ses 1 200 étudiants, dont la livraison est attendue « *le mois prochain* » et l'ouverture à la rentrée, est porteuse d'autres espoirs. « *Ce n'est ni Centrale ni Polytechnique mais elle forme à Metz bien plus d'ingénieurs de l'industrie, qui vont travailler dans le monde entier* », plaide Philippe Leroy.

Dans le sillage de l'Enim, la plateforme ISEETECH, spécialisée dans le contrôle non-destructif des matériaux composites, doit faire des petits, cette fois, dans l'assemblage des matériaux afin de booster l'action économique du Département. Philippe Leroy ajoute à cela la volonté de s'arrimer à Strasbourg et au Bade-Wurtemberg pour développer « *la mobilité électrique* », en s'appuyant sur une Smart-ED dont les 1 000 premiers exemplaires sortiront des chaînes fin 2011. Du local, comme la RD 14 entre Angevillers et Havange pour la route, à l'international avec la poursuite de la LGV entre Baudrecourt et Strasbourg, la Moselle attend aussi beaucoup d'une meilleure irrigation de son territoire.

Manque de souffle

L'opposition départementale de gauche y a vu par contre « *un discours manquant singulièrement de souffle* », comme l'affirme Christiane Pallez (PS) et « *étrangement politique, alors qu'il s'en défend tellement* ». Elle surtout a trouvé un peu fort de café que Philippe Leroy tombe à bras raccourcis sur Jean-Pierre Masseret « *alors que le matin même était publié un sondage donnant la gauche largement en tête aux élections régionales* [lire *RL* d'hier] », s'exclame l'élue messine. Evoquant l'hypothèse d'un transfert « *du côté de Vandières de tous les satellites de la Région* [comme les services économiques, à Lesménils, NDLR], Philippe Leroy, citant Proust, avait vanté la compétence économique des Départements quand, selon lui, « *l'exécutif régional en rajoute à ses turlutaines* ». Commentaire courroucé de Christiane Pallez : « *Ça montre bien le décalage de Leroy avec la réalité sociale d'aujourd'hui. Le jour même où le sondage les met plus bas que terre à droite, dire que Masseret ne fait pas de bonne politique, ça veut dire quoi ? Que les Lorrains sont des c... ?* », tempête-t-elle.

A. M.

Photo Pascal BROCARD

Philippe Leroy, le président du conseil général de la Moselle, a vanté la compétence économique des Départements.

Restructurations militaires : la guerre des contrats de sites

Metz a regretté une inégalité de traitement dans la répartition de l'aide départementale, 20 M€ pour la ville-capitale, à la redynamisation des sites de défense.

Avec une immense ironie, Dominique Gros s'est dit « *très rassuré que le président Leroy confirme que Metz appartient bien au département de la Moselle* ». Pour le reste, le maire (PS) de Metz est monté au front sur le terrain miné des aides départementales qui viennent au soutien des aides de l'Etat dans le cadre de la revitalisation post-restructurations militaires. Et selon lui, le compte n'y est pas ! « *Attention à ne pas organiser une fracture entre ville et campagne* », prévient l'élu socialiste.

L'origine de son ire ? La clé de répartition de l'aide départementale, qui atteint 20 M€ pour l'agglomération et complète le soutien des aides de l'Etat, serait injuste, selon lui. « *Les calculs sont clairs : dans le cadre du PACTE habituel, l'aide aux communes atteint chez nous 70 € par an et par habitant. Là, sur la base de 5 M€ sur quatre ans, l'agglomération plafonne à 21 € par an et par habitant* ». Mieux, il estime même que ce dossier relève de la mystification. « *Ces 20 M€, on les aurait eus de toute façon dans le cadre des projets traditionnels de Metz-Métropole, qu'il s'agisse du transport en commun en site propre ou de Pompidou ou du futur palais des congrès. Là, le Département prend dans une poche pour mettre dans l'autre quelque chose qu'on aurait dû avoir sans les restructurations militaires ! On se fout de nous !* », s'emporte Dominique Gros. Il en a profité pour rappeler qu'il « *n'existait pas l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarettes* » sur le sujet entre lui et le président de la communauté d'agglomération, Jean-Luc Bohl (majorité).

Alors que Nathalie Griesbeck (MoDem) attendait de ses pairs « *une union sacrée face aux difficultés* », un chœur de voix discordantes s'élevait soudain des autres « sacrifiés » des dernières décennies, à l'exemple du Bassin houiller : Jean-Claude Holtz (Majorité) se fâchait sur les pertes non-compensées « *de Lithorade ou Carling* », quand Philippe Tarrillon (PS, Florange) craignait ouvertement que « *les contrats de site ne soient un Gandrange militaire* ». Alors que Jean-Louis Masson (DVD) estimait à son tour que le compte n'y était pas [dans les compensations d'Etat] *et que la Moselle était sacrifiée*, Philippe Leroy jouait les juges de paix sans désarmer pour autant. « *Toute ma vie politique, j'ai géré des catastrophes économiques. Sidérurgie, charbon et on a failli voir l'automobile emportée par la crise. Je rappelle que le Bassin houiller a perdu lui 100 000 emplois ! Sans nier l'impact de la réforme de la carte militaire, ces situations demandent de la grandeur d'âme et une vue globale. Je n'accepte pas que l'on fasse porter à d'autres des responsabilités collectives* ».

A. M.

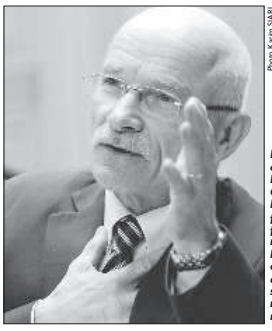

Photo Karim SAKI

Le maire (PS) de Metz, Dominique Gros : « Le Département prend dans une poche pour mettre dans l'autre quelque chose qu'on aurait dû avoir sans les restructurations militaires ».

Metz contre la Moselle et vice-versa

Metz et la Moselle. La Moselle et Metz. La ville contre la campagne… Dominique Gros, le maire PS de Metz, et le président UMP Philippe Leroy n'ont même pas attendu les débats de l'après-midi, hier, pour ouvrir un nouveau chapitre de l'éternelle querelle qui opposent les deux camps et les deux collectivités : « Metz appartient à la Moselle et non le contraire ! », lâche Philippe Leroy, au moment d'annoncer la tenue au… Centre Pompidou-Metz du congrès annuel des comités départementaux de tourisme. « Je m'en souviendrai », lui répond depuis la salle le maire de Metz, agacé, toujours près à réagir sur ce terrain de l'inépuisable compétition entre les territoires.

Pompidou et la 2e division

Plutôt en verve, Philippe Leroy a multiplié les petites remarques ironiques dans son large discours axé sur la défense et l'illustration des ambitions mosellanes contre vents et marées. « Je crois qu'ajoutés au TGV, véhicule indispensable, Center Parcs et Pompidou nous font maintenant changer de division ». Et de rajouter : « Je ne parle pas du FC Metz, c'est un autre contexte ! ».

Minute de silence

L'hémicycle départemental a rendu hommage, par une minute de silence, aux victimes de la tempête Xynthia qui a meurtri Vendée et Charente-Maritime le week-end passé, « départements avec lesquels nous avons des morceaux d'histoire en commun, comme pendant la Seconde Guerre mondiale », a rappelé le président Leroy en ouverture de cette première session 2010. Une « somme de solidarité » devrait être versée par la Moselle aux collectivités sinistrées, qui enterraient leurs morts ces deux derniers jours.

Center Parcs inauguré le 4 juin

Le groupe Pierre et Vacances a annoncé le 24 février dernier (lire *RL* du 25/02) que l'ouverture du Center Parcs mosellan était prévue le 21 mai prochain. Hier, Philippe Leroy a confirmé que ce projet, qui a nécessité « *dix ans d'initiatives et d'attentions [...] pour démentir tous ceux qui pensaient que cela ne se ferait jamais* », serait inauguré le 4 juin.

Impôts : hausse de 1,2 %

Les impôts font toujours grincer l'hémicycle départemental. En période d'élection plus que jamais et même s'il ne s'agit que des régionales ! La gauche mosellane s'est donc enflammée sur la hausse des taux des trois taxes directes locales, qui s'établissent comme suit : la taxe d'habitation à 7 %, la taxe foncière sur les propriétés bâties à 7,80 % et la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 27,63 %. La hausse est limitée à 1,2 % et se fonde sur l'inflation prévisionnelle pour l'année 2010.

Motif de la grogne de l'opposition ? Christiane Pallez (PS) s'empourpre, en justifiant l'abstention de la gauche au conseil général sur cette question : « *Nous avions voté contre le budget, fin 2009, parce que nous ne connaissions pas ses recettes, ni les bases ni les taux. Vous aviez promis une pression fiscale modérée, une seule augmentation des bases. Là, la hausse totale est de plus de 3 % ! [...] Nous savons bien que les transferts de charge non-compensées de l'Etat rognent les marges de manœuvre. Nous allons devenir à terme des chambres d'enregistrement* ». En refusant d'argumenter dans le détail la hausse des taux, Philippe Leroy justifie pourtant ses + 1,2 % dans la perspective des grosses dépenses liées à l'explosion attendue « *du nombre de chômeurs en fin de droits* », qui vont basculer vers le Revenu de solidarité active (RSA). A suivre.

A. M.

Grand prix de l'artisanat : cinq lauréats

Cinq entrepreneurs ont été honorés, hier, à l'occasion de la 26e édition du Grand prix de l'artisanat de la Moselle. La cérémonie s'est déroulée à l'hôtel du Département, en présence du président Philippe Leroy et de Pierre Streiff, président de la chambre de métiers et de l'artisanat. Ce dernier a qualifié le cru 2010 d'« *année d'exception et de mérite* ».

Le grand prix « maintien des savoir-faire par la reprise d'une entreprise » a été décerné à Arnaud Jaubert, patron de la société Lorraine Cintrage Service à Morhange. Il a repris l'entreprise en avril 2008 et se dit « *fier de s'appuyer sur une équipe très jeune de 30 ans de moyenne d'âge* ». Frédéric Hoffmann (Ateliers Hoffmann à Montbronn) a reçu le grand prix « créativité et innovation ». L'entreprise est spécialisée dans la réalisation de pièces pour la construction d'événements aquatiques. Scanlor (photogravure) et son repreneur Alain Gravier ont obtenu le grand prix « performance de l'entreprise ». Un chèque de 4 000 € a été remis aux trois lauréats des grands prix.

Le « coup de cœur », doté de 2 000 €, va à la boulangerie-patisserie de Gérard Schaming, à Yutz, passée de 10 à 18 salariés depuis 2001. Le prix « Amicape » (Aide mosellane à l'investissement des commerçants, artisans et petites entreprises) a été décerné à la société Moselle Decap, de Téting-sur-Nied, spécialisée dans le décapage de métaux.

Photo Mary GOLINI

Cinq entrepreneurs ont été honorés, hier, à l'occasion de la 26e édition du Grand prix de l'artisanat de la Moselle.

Courrier service

Pour nous écrire :
Courrier service 57777 Metz cedex 9
courrier@republicain-lorrain.fr

Chaîne de paix

« Ce dernier Noël, des personnes ont reçu la lumière de Bethléem sans en connaître l'origine. Comment cette flamme est-elle transmise ? Vient-elle d'un lieu saint ? Toutes informations seront les bienvenues. »

J. B., Moselle

Au mois de décembre 1985, un jeune scout autrichien fut envoyé à Bethléem pour recueillir la flamme dans la grotte de la Nativité. A son retour, à la cathédrale de Vienne, **la lumière de Bethléem** fut distribuée à la population en signe de paix. Des scouts venus de toute l'Europe s'associèrent au projet les années suivantes.

Depuis 2003, l'événement œcuménique est suivi par les Scouts et Guides de France, en partenariat avec les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France. Il se déroule chaque année, le troisième dimanche de l'Avent. Une petite délégation de jeunes des deux mouvements va chercher la lumière de Béthléem à Vienne. A son retour, elle la transmet aux délégations des territoires venues la chercher à Paris.

Ainsi, l'opération baptisée « Sème la paix » se déroule aujourd'hui dans plusieurs départements ou de nombreuses cérémonies sont organisées.

Développement durable

« Comment fonctionne une pompe à chaleur (PAC) ? D'où vient la chaleur restituée ? Quel en est le rendement ? Existe-t-il des aides financières pour une telle installation ? »

N. B., Moselle

Une pompe à chaleur (PAC) est un système capable de prélever des calories dans la nature pour les restituer dans nos habitations. Elle est constituée d'un compresseur alimenté en électricité, d'un détendeur et de deux échangeurs : un côté extérieur pour prélever les calories et un côté intérieur pour restituer cette chaleur.

Il existe deux façons de récupérer cette chaleur :

• sur l'air, appelée dans ce cas PAC aérothermique ;

• ou dans le sol. Il s'agit d'une PAC géothermique qui se décline en sous-catégories : avec des capteurs horizontaux, des capteurs verticaux ou sur nappes phréatiques.

Avec les PAC, on ne parle pas de rendements mais de **coefficient de performance (COP).** Ce coefficient est variable en fonction de la température extérieure et de la température de l'échangeur intérieur. Les constructeurs annoncent leur COP à une température extérieure de 7°C et une température dans l'échangeur intérieure de 35°C. En règle générale, le COP est d'environ 4 pour ces températures. Cela veut dire que lorsque l'on consomme 1 kWh électrique, la PAC en fournit 4 de chaleur. Il ne faut pas oublier de nuancer ce coefficient de performance en fonction de la température en hiver !

Des aides financières permettent de financer une partie de ces installations. Le crédit d'impôt, les aides régionales ou encore l'éco-prêt sont éligibles sous certaines conditions.

Antoine Kirvelle, Conseiller Info Énergie Moselle-Centre, rappelle en outre que des exemples concrets sous forme d'éco-fiches sont disponibles sur le site www.eie-lorraine.fr, rubrique Qu'est-ce qu'un EIE ? Le réseau Lorrain. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de votre Espace Info'Energie ou téléphoner au 0 810 422 422 (N° Azur). La consultation est gratuite.

Vierge martyre

« Sous la protection de quelle sainte patronne peut-on placer une gracieuse petite fille prénommée Soline ? »

C. D., Forbach

Vous pouvez placer votre petite fille sous le patronage de **sainte Soline**. Originaire du Poitou, elle vécut au IIIe siècle. Voulant échapper au mariage avec un païen, elle se serait réfugiée dans les environs de Chartres où elle serait morte martyre, au cours d'une persécution. Sa date de fête a été portée au **17 octobre**.

Plusieurs localités poitevines portent son nom.

retrouvailles

30e Bataillon de Génie

Que sont devenus ces jeunes Lorrains qui effectuaient leur service militaire en Algérie en 1958 ? Ils appartenaient à cette époque au **30e Bataillon du Génie** stationné à Hussein-Dey (secteur postal 87124) ? 52 ans après, l'un d'entre eux aimerait retrouver ses camarades de régiment.

Si vous êtes concerné, écrivez-nous, nous vous mettrons en relation.

conseils diététiques

Bon dosage

« Quelle différence y a-t-il entre le café moulu et le café en poudre soluble. En prenant du café soluble? Ill m'arrive d'avoir mal à l'estomac. Pourquoi ? »

J. D., Moselle

Le café moulu provient des grains de café torréfiés.

Le café soluble subit un procédé supplémentaire appelé lyophilisation qui n'entrave en rien la digestion. Par contre, il est vrai que la caféine excite les sécrétions digestives de l'estomac.

L'excès de caféine se situe entre 600 mg et 1 g par jour. Une tasse de café arabica apporte 60 à 100 mg de caféine tandis qu'une tasse de café robusta en apporte 150 à 250 mg. Il serait donc intéressant de diminuer la quantité de caféine quotidienne.

Deux autres raisons pourraient expliquer ces douleurs gastriques :

* veillez à ce que l'eau destinée à diluer le café soluble ne soit pas bouillante ;

* évitez de surdoser la quantité de café soluble, ce qui augmenterait considérablement la teneur en caféine.

• Cette rubrique a été préparée en collaboration avec Corinne Hanesse, diététicienne D.E.